

La politique énergétique de la Collectivité Territoriale de Corse

Olivier RIFFARD
ODARC



Les fondements

- Les dispositions réglementaires (lois de 1991 et 2002)

 - Un évènement : la crise énergétique de l'hiver 2005

 - Un domaine d'intervention identifié : le résidentiel et le tertiaire
-

Le concept fondamental : le trépied énergétique

- Le thermique
 - L'interconnexion
 - Les énergies renouvelables
-

Les instruments

- Le plan énergétique de la Corse (2005)
 - Le plan de développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie (2007)
-

Le plan de développement des énergies renouvelables

- Objectif : 950 GWh à l'horizon 2020 d'électricité issue des ENR
 - Maîtrise des consommations d'électricité
 - Promotion des énergies renouvelables de substitution à l'électricité (solaire thermique et bois-énergie)
 - Développement d'EnR de production d'électricité
-

Le volet bois énergie

- Les cibles prioritaires
 - Les grandes chaufferies (500 kW), grands établissements tertiaires, industriels
 - Les chaufferies moyennes (150 kW), habitat collectif et petit tertiaire
 - Objectifs : 23 MW installés, 24 000 tonnes de bois/an
-

Le volet bois énergie

- Le programme d'actions
 - L'approvisionnement : affirmation du rôle de la SEM Corse Bois Energie
 - Le développement des chaufferies collectives
 - Identification de projet
 - Soutien financier
 - Structuration des filières d'approvisionnement (plateforme logistique)
-